



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 6 Décembre 2021

Étaient présents : Catherine Albert, Anne Audibert, Théo Cas, Jean-Claude Kelsch, Geoffroy Latapie, Claude Lavergne, Maryline Linard, Nicolas Papon, Aurore Perony, Alexis Poeydemenge.

Était excusé : Kevin Gouvard.

Début de la séance : 19h00

Anne Audibert est désignée secrétaire de séance.

◆ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 novembre 2021 :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (10 voix).

◆ **Délibération concernant le financement de la classe de neige :**

La Commune de Teyssieu qui n'a que deux enfants scolarisés à Cahus / Laval-de Cère versera 310 €uros. 2000 €uros seront financés à parts égales par Cahuset Laval-de –Cère. Madame le Maire propose donc que Cahus participe à hauteur de 1000 €uros au financement de la classe de Neige.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant le démontage d'une ligne de distribution basse tension :**

La Fédération d'Energies du Lot propose de déposer ce qui reste de la ligne électrique qui alimentait le lieu-dit "le Grifel" (parcelle AH 163). Le Conseil Municipal doit valider cette proposition de dépose.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant l'adoption du nouveau référentiel budgétaire (plan comptable) :**

Nous utilisons actuellement le référentiel budgétaire M14. Il sera remplacé, au plus tard le 1^{er} janvier 2024 par le M57. Nous avons cependant la possibilité d'effectuer cette modification dès le 1^{er} janvier 2022. Madame le Maire propose de profiter de cette opportunité, estimant que les services de la Trésorerie seront davantage disponibles en 2022 qu'en 2024 pour nous aider à mettre en place le nouveau plan comptable.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

Fin de la séance : 21h.